

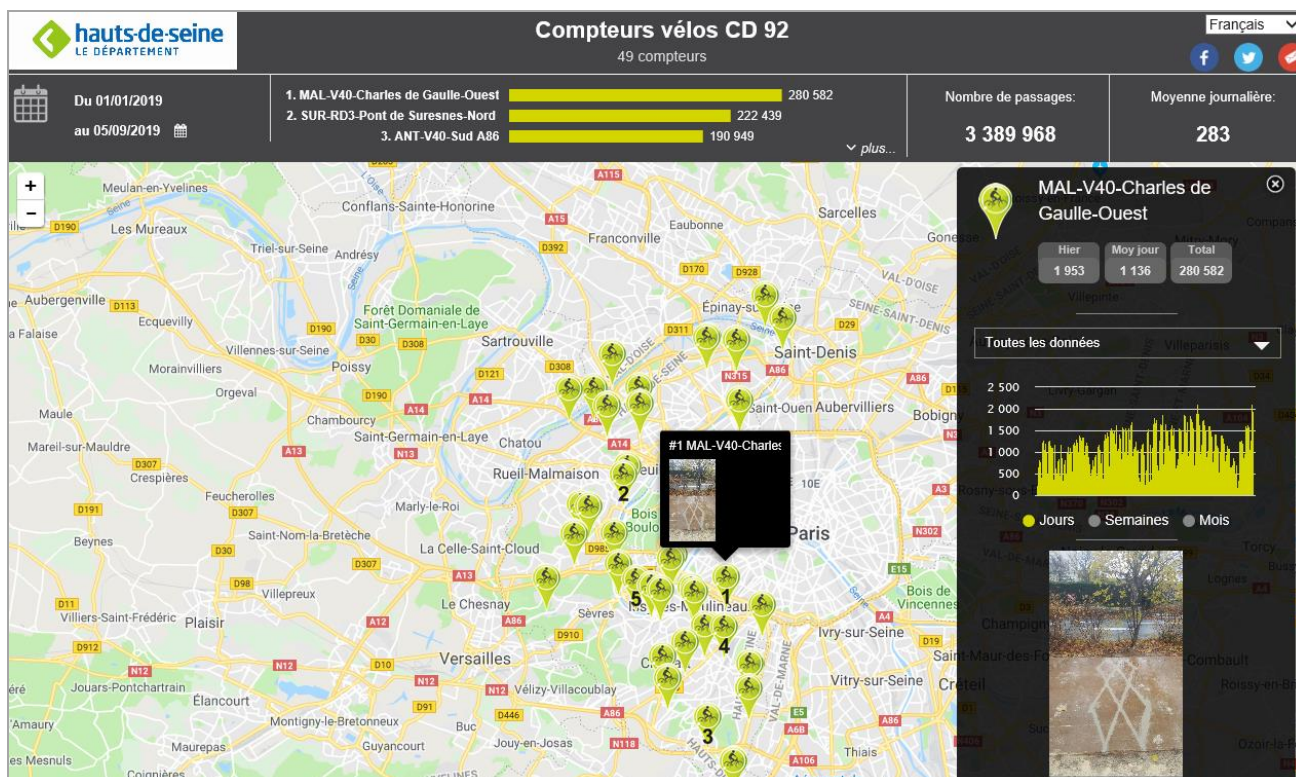
Défi 4 – Donner un nouveau souffle à la pratique du vélo

1 DESCRIPTION DU PROJET

Afin d'avoir une meilleure connaissance de l'évolution de la pratique du vélo et mieux assier sa politique cyclable, le Département des Hauts-de-Seine a décidé de se doter d'un **outil innovant de suivi et d'observation de la fréquentation**. Ainsi, **une cinquantaine de compteurs** ont été déployés depuis fin 2017 sur l'ensemble du territoire.

L'objectif est de connaître la **fréquentation des itinéraires les plus significatifs des Hauts-de-Seine** en termes de continuité cyclable et de linéaire (Véloroutes, tramways, RD920, Vallée Rive Gauche, ...) mais aussi de recueillir des données sur **tous les types d'aménagements cyclables** (bandes, pistes, couloirs bus ouverts aux vélos, voies vertes, etc).

La technologie utilisée par les compteurs permet de distinguer les vélos des autres modes avec une marge d'erreur inférieure à 5%. Grâce à une liaison GSM, les **données** de chaque dispositif de comptage sont **transmises quotidiennement** sur une plateforme internet accessible par l'administrateur. Ces données sont consultables à partir d'une **carte interactive mise à disposition du public** sur le site internet du Département : <https://www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/transports/circulations-douces/observatoire-velo/>.



En outre, **deux widgets** en ligne sur ce même site affichent la fréquentation observée sur l'ensemble du réseau de compteurs depuis le début de l'année 2019 et la veille.

Enfin, un **partage des données** sur la **Plateforme Nationale des Fréquentations** des Véloroutes permet au public de connaître le trafic cycliste sur les 4 itinéraires qui traversent le Département : l'Avenue Verte London Paris, la Seine à Vélo, Paris-Lille et la Véloscénie (Paris-Mont-Saint-Michel) : <http://www.eco-public.com/ParcPublic/?id=891>.

Sur le terrain, trois compteurs sont adossés à **des totems** vélos implantés à l'automne 2018. Ces mobiliers aux couleurs du Département affichent en temps réel la fréquentation de l'aménagement cyclable le jour-même et depuis le début de l'année. Ils sont répartis sur des **réalisations de voirie emblématiques** :



Plusieurs documents en ligne sur le site du Département dressent une **première analyse des données de fréquentation** :

- La [Lettre de la Mobilité n°14](#) (juillet-août-septembre 2018)
- La [Lettre de la Mobilité n° 16](#) (juillet-décembre 2019)
- Le premier [rapport annuel](#) « Synthèse et analyse de la fréquentation du réseau cyclable départemental en 2018 »

2 LES ACTEURS DU PROJET

- Maîtrise d'ouvrage et financement intégral : Département des Hauts-de-Seine.
- Marché public de « fourniture, pose et transmission de données d'un système de comptage sélectif de cycles sur le domaine départemental » comportant une partie forfaitaire et une partie à commande.

3 VIE ET SUITES DU PROJET

Ce dispositif de comptage permanent permet **d'évaluer l'impact et l'attractivité des aménagements cyclables** existants et pourra servir d'outil d'aide à la décision pour la création de nouveaux itinéraires afin **d'assurer la continuité du réseau cyclable**, essentielle à l'essor de la pratique du vélo.

La mise en ligne des données et l'affichage en temps réel sur les totems permettent de **sensibiliser le public** et de montrer que la **pratique du vélo est significative**.

Le marché à commande permet de **poursuivre et d'enrichir le déploiement du dispositif** sur le réseau cyclable départemental. Pendant toute la durée du marché, il offre la possibilité d'implanter des **compteurs supplémentaires** sur des aménagements déjà existants ou récemment mis en service.

4 CONTACT

Département des Hauts-de-Seine :

Thierry Dussautoir, Chef du Service des Politiques et Offres de Mobilité
Romel Louis-Jacques, Chef de l'Unité Plan de Déplacements Urbains

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à pduif@iledefrance-mobilites.fr